

FONDATION RURALE INTERJURASSIENNE
STATION PHYTOSANITAIRE DU CANTON DU JURA

NOUVEAUTÉS PHYTOSANITAIRES
EN GRANDES CULTURES
EN 2025

COURTEMELON, JANVIER 2025

Toxicité - Risques - Sécurité

Les symboles et phrases utilisés sont les suivants (GHS):

SGH01		Explosif
SGH02		Inflammable
SGH03		Comburant
SGH04		Gaz sous pression
SGH05		Corrosif
SGH06		Toxique
SGH07		Toxique, irritant, sensibilisant, narcotique.
SGH08		Sensibilisant, mutagène, cancérigène, reprotoxique
SGH09		Danger pour l'environnement

Les codes de danger sont les suivants :

H200	Explosif instable
H201	Explosif : danger d'explosion en masse
H202	Explosif : danger sérieux de projection
H203	Explosif : danger d'incendie, d'effet de souffle ou de projection
H204	Danger d'incendie ou de projection
H205	Danger d'explosion en masse en cas d'incendie
H220	Gaz extrêmement inflammable
H221	Gaz inflammable
H222	Aérosol extrêmement inflammable
H223	Aérosol inflammable
H224	Liquide et vapeurs extrêmement inflammables
H225	Liquide et vapeurs très inflammables
H226	Liquide et vapeurs inflammables
H227	Liquide combustible
H228	Matière solide inflammable
H229	Réceptacle sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H230	Peut exploser même en l'absence d'air.
H231	Peut exploser même en l'absence d'air à une pression et/ou une température élevée(s).
H240	Peut exploser en cas d'échauffement
H241	Peut s'enflammer ou exploser en cas d'échauffement
H242	Peut s'enflammer en cas d'échauffement
H250	S'enflamme spontanément au contact de l'air
H251	Matière auto-échauffante; peut s'enflammer
H252	Matière auto-échauffante en grandes quantités; peut s'enflammer
H260	Dégage, au contact de l'eau, des gaz inflammables qui peuvent s'enflammer spontanément
H261	Dégage, au contact de l'eau, des gaz inflammables
H270	Peut provoquer ou aggraver un incendie; comburant
H271	Peut provoquer un incendie ou une explosion; comburant puissant
H272	Peut aggraver un incendie; comburant
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur
H281	Contient un gaz réfrigéré; peut causer des brûlures ou blessures cryogéniques
H290	Peut être corrosif pour les métaux
H300	Mortel en cas d'ingestion
H301	Toxique en cas d'ingestion
H302	Nocif en cas d'ingestion
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
H310	Mortel par contact cutané
H311	Toxique par contact cutané
H312	Nocif par contact cutané
H314	Provoque de graves brûlures de la peau et des lésions oculaires
H315	Provoque une irritation cutanée
H317	Peut provoquer une allergie cutanée
H318	Provoque des lésions oculaires graves
H319	Provoque une sévère irritation des yeux
H330	Mortel par inhalation
H331	Toxique par inhalation
H332	Nocif par inhalation
H334	Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation
H335	Peut irriter les voies respiratoires
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges

- H340 Peut induire des anomalies génétiques (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)
- H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)
- H350 Peut provoquer le cancer (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)
- H350i Peut provoquer le cancer par inhalation.
- H351 Susceptible de provoquer le cancer (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)
- H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus (indiquer l'effet s'il est connu) (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)
- H360D Peut nuire au fœtus.
- H360Df Peut nuire au fœtus. Susceptible de nuire à la fertilité.
- H360F Peut nuire à la fertilité.
- H360Fd Peut nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
- H360FD Peut nuire à la fertilité. Peut nuire au fœtus.
- H361 Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus (indiquer l'effet s'il est connu) (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)
- H361d Susceptible de nuire au fœtus.
- H361f Susceptible de nuire à la fertilité.
- H361fd Susceptible de nuire à la fertilité. Susceptible de nuire au fœtus.
- H362 Peut être nocif pour les bébés nourris au lait maternel
- H370 Risque avéré d'effets graves pour les organes (ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)
- H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes (ou indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)
- H372 Risque avéré d'effets graves pour les organes (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)
- H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (indiquer tous les organes affectés, s'ils sont connus) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée (indiquer la voie d'exposition s'il est formellement prouvé qu'aucune autre voie d'exposition ne conduit au même danger)
- H400 Très toxique pour les organismes aquatiques
- H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
- H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
- H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets à long terme
- H413 Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour les organismes aquatiques

EUH208 Contient du (de la) (nom de la substance sensibilisante). Peut déclencher une réaction allergique.

EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour l'homme et l'environnement.

Mesures à prendre lors de l'application

SPe3 (R) : 2 points	Pour protéger les organismes aquatiques, le risque de ruissellement doit être réduit de 2 points selon les instructions du service d'homologation.
SPe3 (D) : 20 m eaux de surface (= SPe3(D) 20m)	Pour protéger les organismes aquatiques des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 20 m par rapport aux eaux de surface. Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de la dérive, conformément aux instructions du service d'homologation.
SPe3 (D) : 6 m biotopes (= SPe3(D) 6m biotope)	Pour protéger les plantes non cibles des conséquences liées à la dérive, respecter une zone tampon non traitée de 6 m par rapport aux biotopes (selon art. 18a et 18b, LPN). Cette distance peut être réduite en recourant à des mesures techniques de réduction de dérive, conformément aux instructions du service d'homologation.

Protection de l'utilisateur : nous ne reprenons pas les phrases concernant la sécurité. L'emploi systématique de gants, d'une tenue de protection, de lunettes de protection ou d'une visière, d'un masque respiratoire A2 et d'autres moyens de protection (au moins lors de la préparation de la bouillie) est cependant conseillé pour tous les produits.

Nous invitons les utilisateurs à consulter et respecter scrupuleusement toutes les indications figurant sur les étiquettes des produits utilisés.



F-X-0.2-f

Exposition aux produits phytosanitaires - Que faire?



PEAU: Rincer immédiatement avec beaucoup d'eau durant 15 minutes.

- Enlever tous les vêtements contaminés et les laver avant la prochaine utilisation.
- En cas de symptômes, appeler le 144.
- Si nécessaire, appliquer les mesures de réanimation cardiopulmonaire.
- Si aucun symptôme appeler Tox Info Suisse au 145.



YEUX: Rincer immédiatement avec de l'eau. Si possible enlever les lentilles de contact. Continuer à rincer pendant 15 minutes.

- Appeler le 144 si exposé à un produit basique (pH >11), des acides ou des amines.



INGESTION: Rincer immédiatement la bouche.

- Si la personne est capable d'avaler, donner à boire.
- **NE PAS** faire vomir.
- Appeler le 144.



INHALATION: Déplacer la personne à l'air libre et la positionner confortablement afin qu'elle puisse respirer.

- Si des symptômes sont présents, appeler immédiatement le 144.
- Si aucun symptôme, appeler Tox Info Suisse au 145.
- Si nécessaire, appliquer les mesures de réanimation cardiopulmonaire.

CMR
Cancérogène,
Mutagène et
Reprotoxique

CMR: En cas d'exposition à un produit Cancérogène, Mutagène ou/et Reprotoxique, contacter un médecin.

- En cas de symptôme appeler le 144.



D'urgence:

Secours sanitaires	144
Intoxications	145
REGA	1414
Police	117
Service du feu	118
N° d'urgence européen	112

Informations à communiquer :

Où sont les personnes blessées, où se trouve le fait?
 Qui donne l'alerte (nom)?
 Que s'est-il passé?
 Quand a eu lieu l'accident?
 Combien de personnes sont blessées?
 Autres dangers, substances dangereuses?
 Mon numéro de téléphone?

CÉRÉALES : stades de développement

Les stades des cultures de céréales sont donnés par les codes décimaux (CD, également appelés échelle BBCH). Les codes et stades correspondants sont donnés par le tableau suivant :

Code décimal (CD) :	Stade :
10	levée
11	une feuille
12	deux feuilles
13	trois feuilles
21	début tallage
25	mi-tallage
29	fin tallage
30	redressement (épi à 1 cm)
31	un nœud
32	deux nœuds
37	apparition de la dernière feuille
39	dernière feuille complètement développée
41	extension de la gaine
47	gaine éclatée
49	apparition des barbes
51	début épiaison
55	mi-épiaison
59	fin épiaison
61	début floraison
65	mi-floraison
69	fin floraison

Nous indiquons à droite du nom des produits (notamment les nouveaux produits) les numéros d'homologations (W-.....).

FONGICIDES :

Nouveautés 2025

Revystar (nouveau)

W-7590

Matière(s) active(s) :	NOUV: méfentrifluconazole 100 g/l , fluxapyroxade 50 g/l
Vendu par	BASF
Toxicité :	GHS07,09, EUH 401, H302, H315, H317, H319, H332, H335, H362, H411, SP1
Formulation :	EC : concentré émulsifiable
Groupe FRAC / Action :	3, 7 / translaminaire, systémique
Culture ; utilisation :	blé, orge, seigle, triticale ; helminthosporiose, rouille brune, septorioses foliaires, oidium, rouille jaune, rhynchosporiose, rouille naine,
Dosage :	1.5 l/ha
Prix :	Fr.95.-/ha
Stade :	Blé et triticale: BBCH 31-61 / Orge: BBCH 31-51 Seigle: BBCH 37-61
Remarques :	<u>Max. 1 traitement par culture avec produit du groupe FRAC 7</u> La nouvelle substance active Méfentrifluconazole est peu dégradée par les UV et résistante aux intempéries; en complément avec une SDHI, elle donne un large spectre d'efficacité.
Produit similaire	-

Sandoro (nouveau)

W-6693-1

Matière(s) active(s) :	cymoxanil 45 %
Vendu par	Omya
Toxicité :	GHS07, GHS08, GHS09, EUH401, H317, H319, H361fd, H373, H410, SP1
Formulation :	WG : granulés à disperser dans l'eau
Groupe FRAC / Action :	27 / translaminaire
Culture ; utilisation :	pomme de terre ; alternariose, mildiou
Dosage :	0.25 kg/ha
Prix :	Fr.17.-/ha
Stade :	
Remarques :	1er traitement en cas de risque d'infection ou sur conseil du service d'avertissement. Max. 2 traitements par culture. 7 à 10 j intervalle. SPa1: Pour éviter le développement de résistances, utiliser le produit en alternance avec des produits qui ne contiennent pas de substance du groupe de matières actives FRAC n° 27 Effet curatif. Dégradation rapide dans la plante.
Produit similaire	Cymbal 45, Cymbal WG, Cymoxanil WG, Sporex,

FONGICIDES :

Nouveautés 2025

Amistar Max (nouveau)

W-7384

Matière(s) active(s) :	folpet 500 g/l , azoxystrobine 93.5 g/l
Vendu par	Syngenta
Toxicité :	GHS07, GHS08, GHS09, EUH401, H302, H332, H351, H410, SP1, SPe2
Formulation :	SC : suspension concentrée
Groupe FRAC / Action :	4, 11 / contact, translaminaire
Culture ; utilisation :	blé, orge, seigle ; Maladies foliaires des céréales sauf oïdium.
Dosage :	1.5 l/ha
Prix :	Fr.61.-/ha
Stade :	BBCH 31-61 blé, trit, BBCH 31-51 orge, BBCH 37-61 seigle
Remarques :	Max. 1 traitement par culture avec produits du groupe FRAC 11 <u>SPe2 Interdit en S2 et Sh</u> Le produit combine deux classes de substances différentes, de contact et translaminaire. Il a un bon effet préventif. Ne pas appliquer trop tard à cause de l'effet strobilurine.
Produit similaire	-

Ascra Xpro (nouveau)

W-7614

Matière(s) active(s) :	<u>prothioconazole 130 g/l, bixafen 65 g/l, fluopyram 65 g/l</u>
Vendu par	Bayer
Toxicité :	GHS07, GHS08, GHS09, EUH401, H302, H317, H318, H335, H410, SP1
Formulation :	EC : concentré émulsifiable
Groupe FRAC / Action :	3, 7, 7 / systémique, systémique, translaminaire
Culture ; utilisation :	blé, épeautre, seigle, triticale, orge ; Maladies foliaires, maladies de l'épi, maladies du pied.
Dosage :	1.2 l/ha orge, 1.5 l/ha autres céréales
Prix :	Fr.110.-/ha
Stade :	BBCH 30-32 piétin-verse, BBCH 31-61 maladies de la feuille, BBCH 31-51 sur orge, BBCH 39-61 fusariose
Remarques :	<u>Max. 1 traitement par culture avec produits du groupe FRAC 07 (SDHI)</u> Produit avec formulation optimisée pour une meilleure adhérence des matières actives améliorant la résistance à la pluie et la stabilité aux UV, ainsi qu'un meilleur pouvoir mouillant.
Produit similaire	-

INSECTICIDES :

Nouveautés 2025

Gepard (nouveau)

W-6581-5

Matière(s) active(s) :	acétamipride 20 %
Vendu par	LG
Toxicité :	SPe3(D) 6m et (R) 6m pour tabac seulement , GHS07, GHS08, GHS09, EUH401, H302, H361, H410, SP1
Formulation :	SG: granulés solubles dans l'eau
Groupe IRAC :	4A Action : contact / ingestion
Culture :	colza, pommes de terre, tabac
Utilisation :	méligèthes, doryphore, pucerons du feuillage, mouches blanches
Dosage :	0.125-0.15 kg/ha colza, 0.1-0.2 kg/ha PDT 0.25-0.5 kg/ha tabac
Prix :	Fr.16.- à Fr.77.-/ha
Remarques :	Max: 1 traitement par culture sur colza et PDT Max: 2 traitements par culture tabac <u>Pour une efficacité maximale, ajouter un correcteur de pH et un mouillant.</u>
Produits similaires :	Barritus Rex, Gazelle SG, Oryx Pro, Pistol

Dipel DF

W-6835, W-6777

Matière(s) active(s) :	Bacillus thuringiensis var. kurstaki souche ABTS-351, 32'000 IU/mg
Vendu par	SCAE-Valent, Omya
Toxicité :	EUH401, SP1
Formulation :	WG : granulés à disperser dans l'eau
Groupe IRAC :	11A Action : ingestion
Culture :	nouveauté: betterave sucrière et fourragère
Utilisation :	teigne de la betterave
Dosage :	1 kg/ha
Prix :	Fr.87.-/ha
Remarques :	Ne pas utiliser par temps froid. 7-10j intervalle entre les traitement. Déjà homologué sur tabac <u>Utilisable en non-recours aux PPh</u>
Produits similaires :	

INSECTICIDES :

Nouveautés 2025

Movento SC (homologation provisoire)

W-6742

Matière(s) active(s) :	spirotétramate (100 g/l)	
Vendu par	Bayer	
Toxicité :	GHS07, GHS08, GHS09, EUH401, H317, H361, H411, SP1	
Formulation :	SC : suspension concentrée	
Groupe IRAC :	23	Action : contact / ingestion
Culture :	<u>betterave sucrière</u>, homologué sur PDT et houblon	
Utilisation :	contre les pucerons du feuillage -> pucerons verts	
Dosage :	0.45 l/ha	
Prix :	Fr.60.-- /ha	
Remarques :	Homologation provisoire sur betterave prolongée en 2025 Utilisation libre après dépassement du seuil Max. 1 traitement par culture Fait partie du programme de traitement contre le puceron vert "Acétamipride - Tepekki - Movento SC". Le spirotétramate est systémique (xylème et phloème) et agit sur les œufs et les larves des insectes suceurs. Movento SC ne doit en aucun cas être mélangé à un herbicide.	

Gazelle SG, Barritus Rex, Oryx Pro, Pistol (homologation provisoire)

W-6581, W-6581-2,3,4

Matière(s) active(s) :	acétamipride 20%	
Vendu par	Stähler, Renovita, Syngenta, Omya	
Toxicité :	SPe3(D) 20m biotope, GHS07, GHS08, GHS09, EUH401, H302, H410, SP1.	
Formulation :	SG: granulés solubles dans l'eau	
Groupe IRAC :	4A	Action : contact / ingestion
Culture :	<u>betterave sucrière</u>, homologué sur colza, PDT et tabac	
Utilisation :	contre les pucerons du feuillage -> pucerons verts	
Dosage :	0.2 kg/ha	
Prix :	Fr. 32.- à 39.-/ha	
Remarques :	Homologation provisoire sur betterave prolongée en 2025 Traitement sur autorisation du service phytosanitaire cantonal. Max. 1 traitement par culture Programme puceron vert "Acétamipride - Tepekki - Movento SC". L'acétamipride appartient à la famille des néonicotinoïdes. Dans la plante, il est systémique et a une longue durée d'action (env.3 semaines). Sur l'insecte, il agit par contact et par ingestion, attaque le système nerveux et provoque la mort par paralysie	

INSECTICIDES :

Nouveautés 2025

Attracap (homologation provisoire)

provisoire

Matière(s) active(s) :	Metarhizium brunneum souche Cb15-III 400'000 spores/g	
Vendu par	Omya	
Toxicité :	EUH401, SP1	
Formulation :	GR : granulé	
Groupe IRAC :	UNF	Action : champignon parasitoïde
Culture :	pommes de terre	
Utilisation :	contre vers fil de fer, effet partiel	
Dosage :	30kg/ha au printemps (plantation)	
Prix :	Fr. 648.-/ha	
Remarques :	Homologation provisoire sur pomme de terre jusqu'au 31.07.2025. Au printemps à la mise en place de la culture. Pas sur sol sec. Uniquement avec les appareils conseillés par la firme. Incorporer entièrement dans le sol. Maximum 1000 ha en CH, géré via le formulaire de commande de Omya.	

Produits similaires :

HERBICIDES :

Nouveautés 2025

Tolit (nouveau)

W-7448-2

Matière(s) active(s) : chlortoluron 700 g/l
Vendu par : LG
Toxicité : Spe3(D) 6m, GHS08, GHS09, EUH208, EUH401, H351, H361d, H410, SP1.
Formulation : SC : suspension concentrée
Groupe HRAC / famille : 5 / Urée substituée Action : R>>F
Culture : **céréales d'automne**
Spectre d'efficacité : dicotylédones annuelles, monocotylédones annuelles
Dosage : 3 l/ha
Prix : Fr.87.-/ha
Stade : BBCH 11-13
Remarques : Attention aux variétés sensibles au chlortoluron
Miscible avec Pendi, Miranda, Oxidia
Produits similaires Arlit, Dinagam 700

Taxi SX (nouveau)

W-7297-3

Matière(s) active(s) : tribénuron-méthyl 50 %
Vendu par : Omya
Toxicité : Spe3(D) 20m(30-45g/ha)-50m(60g/ha) biotope, GHS07, GHS08, GHS09, EUH401, H317, H373, H410, SP1
Formulation : SG: granulés solubles dans l'eau
Groupe HRAC / famille : 2 / sulfonylurée Action : F>R
Culture : **céréales, tournesol**
Spectre d'efficacité : dicotylédones annuelles, chardons, repousses de colza et tournesol
Dosage : 30-60 g/ha céréales, 60 g/ha tournesol
Prix : Fr.49.- à Fr.98.-/ha
Stade : post-levée
Remarques : Max. 1 traitement en automne tous les 3 ans sur la même parcelle.
Traitement sur variétés de tournesol résistantes.
Miscible avec Agiliti, Banvel M, Hoestar, Lunar, Pixxaro EC, Plusstar, Puma extra, Sprinter, Grant et Starane XL.
Mélange non recommandé avec régulateur à base de trinexapac-éthyl ou d'éthéphon. Possible avec CCC.
Produits similaires Cameo SX, Express SX, Pointer SX,

HERBICIDES : Nouveautés 2025

Simplex

W-7433, W-7433-1

Matière(s) active(s) :	fluroxypyr 100 g/l, aminopyralide 30.1 g/l
Vendu par :	Corteva Agriscience, Omya
Toxicité :	GHS05,07,08,09, EUH208, EUH401, H304, H315, H318, H336, H411, SP1, SPe2
Formulation :	ME: microémulsion
Groupe HRAC / famille :	4 / acides picoliniques Action : F>>R
Culture :	prairie et pâturages, terres ouvertes, SPB herbagères
Spectre d'efficacité :	chardons vivaces, ronces, rumex, ortie dioïque, renouée du japon, séneçons toxiques
Dosage :	0.5% à 2.5% selon cible
Prix :	Fr.110.-/l
Stade :	
Remarques :	Max. 1 traitement tous les deux ans sur la même parcelle. Attendre au moins 3 semaine avant récolte ou pâture. Nouveauté: autorisé en application par détection. <u>SPe2 Interdit en S2 et Sh</u>
Produits similaires	-

Ramba (nouveau)

W-7256-2

Matière(s) active(s) :	metobromuron 500 g/l
Vendu par :	Stähler
Toxicité :	<u>Spe3(D) 6m(soja,tournesol) / 20m(PDT) biotope</u> , GHS08, GHS09, EUH208, EUH401, H351, H373, H410, SP1.
Formulation :	SC : suspension concentrée
Groupe HRAC / famille :	5 / Urée substituée Action : R>>F
Culture :	pomme de terre, soja, tournesol
Spectre d'efficacité :	dicotylédones annuelles, monocotylédones annuelles
Dosage :	3-4 l/ha PDT, 2-3 l/ha soja tournesol
Prix :	Fr.152.- à Fr.202.-/ha
Stade :	pré-levée
Remarques :	Max. 1 traitement par parcelle et par année Pour les pomme de terre sensibles à la métribuzine. Peu de restriction pour la protection des eaux. Miscible avec herbicides tels que Aprex FL, Colzaphen, Dacthal SC, Dancor 70 WG, Golaprex Basic, Mazil et et Sitradol Tec.
Produits similaires	Proman, Soletto

HERBICIDES :

Nouveautés 2025

Tomahawk (nouveau)

W-7320-4

Matière(s) active(s) :	diméthénamide-P 333 g/l, quinmércac 167 g/l	
Vendu par :	Bayer	
Toxicité :	GHS07, GHS09, EUH401, H317, H319, H410, SP1, SPe2.	
Formulation :	SE : suspension émulsion	
Groupe HRAC / famille :	15, 4 / chloroacétamide, quinoline	Action : OS, F+R
Culture :	betteraves sucrières et fourragères, colza	
Spectre d'efficacité :	dicotylédones annuelles monocotylédones annuelles	
Dosage :	1.5 l/ha	
Prix :	Fr.30.- à Fr.60.-/ha	
Stade :	BBCH 00-18 colza BBCH 10-18 betterave	
Remarques :	Possible de fractionner le traitement en respectant la dose maximale. Min. 5 jours entre 2 traitements Max. 1 traitement tous les 2 ans sur la même parcelle (quinmércac) Max. 1 traitement en automne tous les 4 ans sur la même parcelle Max. 250g/ha Dans les betteraves conventionnelles, miscible avec métamitrone, éthofumésate et phenmédiphame. Conseillé seulement en cas de problème important avec véroniques et graminées, mais pas au premier split. <u>SPe2 Interdit en S2 et Sh</u>	
Produits similaires	Braudio, Solanis, Tanaris, Zeppelin	

HERBICIDES :

Nouveautés 2025

Wish Top (nouveau)

W-7604

Matière(s) active(s) : quizalofop-P-éthyle 120 g/l

Vendu par : Sharda Swiss

Toxicité : SPe3(D) 6m biotope, GHS07, GHS08, GHS09, EUH066, EUH401, H304, H317, H319, H400, H411, SP1

Formulation : EC : concentré émulsifiable

Groupe HRAC / famille : 1 / FOP's Action : F

Culture : **colza, soja, tournesol**

Spectre d'efficacité : chiendent rampant, monocotylédones annuelles, repousses de céréales

Dosage : 0.9-1.05 l/ha chiendent,
0.625-0.9 l/ha autres appl.

Prix :

Stade :

Remarques : Max. 1 traitement par culture et par an.
Quick 5% EC et Targa Super contiennent la même substance active en concentration plus faible.

Produits similaires

PHYTORÉGULATEUR :

Nouveautés 2025

Moxa (nouveau)

W-6922

Matière(s) active(s) :	trinéxapac-éthyl 250 g/l
Vendu par	Schneiter Agro
Toxicité :	GHS02, GHS07, GHS09, EUH066, EUH401, H226, H319, H332, H335, H411, SP1
Formulation :	ME : microémulsion
Culture :	céréales d'automne, blé de printemps, avoine
Utilisation :	augmentation de la résistance à la verse
Dosage :	0.4-0.6 l/ha seigle aut., blé et avoine 0.4-1 l/ha épeautre 0.6-0.8 l/ha triticales 0.8-1 l/ha orge aut. <u>Moduler dosage selon la variété, voir FT 2.4.5</u>
Prix :	Fr.40.- à Fr.100.-/ha
Stade :	Optimal à BBCH 31-32 , (possible à BBCH 37)
Remarques :	Remplace Trinexx Top Fenêtre d'application assez large.
Produits similaires	CHA 8830, Metro class, Milo, Moddus, Moddus Start, Next, Paket,

RODENTICIDE :

Nouveautés 2025

Ratron sticks (nouveau)

W-7281

Matière(s) active(s) :	<u>phosphure de zinc 0.8 %</u>
Vendu par	Omya
Toxicité :	GHS09, EUH032, EUH401, EUH410, SP1,
Formulation :	RB appât (prêt à l'emploi)
Culture :	herbages et grandes cultures
Utilisation :	campagnol terrestre
Dosage :	1 pièce par station ou 1 pièce par 3-5m galerie. Max. 5 kg/ha par an.
Prix :	Fr.48.-/kg
Stade :	
Remarques :	SPe6 Pour protéger oiseaux et mammifères, récupérer tout PPh accidentellement répandu. SPr1 Disposer de manière à limiter le risque d'ingestion par les animaux <u>Attention: très toxique! Respecter toutes les consignes.</u> Le produit doit être bien enterré afin de ne pas être consommé par les autres mammifères. Ne pas mettre dans les galeries de taupe.
Produits similaires	-

ADJUVANTS: Dans tous les cas, il faut se référer aux prescriptions du fabricant.

Source: Agroline

	Matière active	Nom	dosage	Remarques
Mouillants, Adhésifs (huile)	Trisiloxane	Break-Thru	0.1 à 0.2 l	améliore l'humectabilité des feuilles (augmente la pénétration dans la plante des produits systémiques), ne jamais mélanger avec des engrais liquide ou des huiles
		Etalfix pro	0.2 l	
	Heptaméthyle-Trisiloxane	Sylwet L-77	0.1 l	
	Terpineol	Heliosol	0.2%	Produit humectant et retardant le séchage de la bouille sur la plante
	Oligomère terpénique	Heliofix	0.2 à 0.4%	
	Huile de colza	Zofal R		Attention si application par temps chaud. Pas d'intérêt avec les fongicides
		Genol Plant		
		Mero		
		Actirob B	0.5 à 2 l	
		Telmion	1 à 2 l	
	Huile de colza	Codacide	1 à 2.5 l	
Latex synthétique	Sticker	0.15 l	Diminue l'évaporation de la bouillie. Ne pas utiliser avec des herbicides.	
Lécithine de soja	Gondor	0.5 l	Fait des plus grosses gouttes; à éviter avec les produits de contact.	
Huile de soja	Surfy	0.15 %		

	Matière active	Nom	dosage par 100 l d'eau	Remarques	
Adoucisseurs et régulateurs de PH	Sulfate d'ammonium, Propionate d'aluminium, Acide citrique	X-Change	0.15 à 0.2 l	Corrige la dureté de l'eau et abaisse le pH en cas d'eau dure. Recommandé avec l'utilisation du Glyphosate. A introduire avant la matière active.	
			selon durée eau		
	Sulfate d'ammoniaque	Sulfate ammonique	0.1 l	Corrige uniquement la dureté de l'eau.	Dissoudre dans l'eau chaude avant de mettre dans la pompe
	Pentoxyde de phosphore, Azote uréique	Opti pH	0.04 à 0.2 l	Corrige la dureté de l'eau et abaisse le PH en cas d'eau dure. La bouillie se colore en fonction du pH. Recommandé avec l'utilisation du Glyphosate. A introduire avant la matière active. Ne pas mélanger avec du Cuivre ou des Sulfonylurées avec formulation SX.	
	Acide phosphorique, Polyalcools	Checkpoint	0.04 à 0.22 l		
Acide phosphorique	Ph-Korrekt	0.1 à 0.2 l			

RETRAITS 2025 :

Matière active	Catégorie	Produit	Délai d'utilisation	Remarque
métirame	fongicide	Polyram DF, Metiram WG, Aviso	01.07.2025	Substance active retirée. <u>Tous les produits retirés</u>
acibenzolar-S-méthyle	fongicide	Bion	01.01.2026	Substance active retirée. <u>Tous les produits retirés</u>
fluoxastrobine + prothioconazole + fluopyram + tébuconazole	fongicide	EFA Universal	19.03.2026	<u>Mélange retiré</u>
azoxystrobine	fongicide	Legado W-7238	11.06.2026	<u>Remplacé</u> par Legado W-7607 chez Stähler
diméthomorphe	fongicide	Banjo forte, Dominator, Eleto, Orvego	01.01.2026	Substance active retirée. <u>Tous les produits retirés</u>
S-métolachlore	herbicide	Calado, Camix, Deluge, Dual Gold, Frontex, Gardo Gold, Lumax, Total ...	01.01.2025	Substance active retirée. <u>Tous les produits retirés</u> . Interdit en PER depuis 2023.
clopyralide + triclopyr	herbicide	Deserpan Xtra	26.01.2025	<u>Produits disponibles</u> : Ceromat, Distel Star, Drako, Picobello
triflusalufuron-méthyl	herbicide	Debut, Debut DuoActive, Shiro, Shiro 500	01.04.2025	Substance active retirée. <u>Tous les produits retirés</u>
fluroxypyr + metsulfuron-méthyl + thifensulfuron-méthyl	herbicide	Constar	08.05.2025	<u>Mélange retiré</u>
fluroxypyr	herbicide	Tomigan W-6655	21.08.2025	<u>Remplacé</u> par Tomigan W-6009 chez Cemag Handels
pyraflufen-éthyl	herbicide	Firebird	13.09.2025	Firebird plus est encore disponible avec une concentration plus faible.
asulame	herbicide	Asulam, Asulam LG, Asulam S, Asulox, Ruman, Trifulox	01.07.2026	Substance active retirée. <u>Tous les produits retirés</u>

RETRAITS 2025 :

Matière active	Catégorie	Produit	Délai d'utilisation	Remarque
dicamba + MCPA	herbicide	Mamba Due W-6157	11.06.2026	Produits disponibles: Anti-Rumex Red, Banol M, Blackol, Blackout, Heading Perfect Lawn W-7610-1, Herba Duo, Mamba Due Colore, Rumex contra, Windweg Konzentrat
dicamba + MCPA	herbicide	Heading Perfect Lawn W6157-1, Proclean Turf Duo W-6157-2	18.06.2026	Produits disponibles: Anti-Rumex Red, Banol M, Blackol, Blackout, Heading Perfect Lawn W-7610-1, Herba Duo, Mamba Due Colore, Rumex contra, Windweg Konzentrat
cyperméthrine	insecticide	Cypermethrin W-4343	11.06.2026	Remplacé par Cypermethrin S W-4491-1 chez Schneiter Agro, Cypermethrin W-7609 chez Stähler, Cypermethrin W-7106 chez Sharda Swiss
éthéphon	phytorégulateur	Ethephon Médol	30.06.2026	Produits disponibles: Dartilon, Ethephon S, Ethephon, Ethephon LG et produits plus concentrés
phosphure d'aluminium	rodenticide	Cobra Forte W-6861	11.06.2026	Remplacé par Cobra Forte W-7606 chez Stähler

RETRAITS 2024 RAPPEL :

Matière active	Catégorie	Produit	Délai d'utilisation	Remarque
diméthachlore	herbicide	tous les produits: Brasan Trio, Colzor Trio, Galipan3		<u>Tous les produits interdits en PER</u>
métazachlore	herbicide	tous les produits: Butisan S, Devrinol Plus, Rapsan 500, Bredola, Bengala, Cleranda, Gala, Trax		<u>Tous les produits interdits en PER</u>
nicosulfuron	herbicide	tous les produits: Arigo, Dasul, Elumis, Hector Max, Nicogan, ...		<u>Tous les produits interdits en PER</u>
terbuthylazine	herbicide	tous les produits: Akris, Aspect, Calaris, Click Premium, Gardo Gold, Lumax, Prado, Pyran, Spectrum Gold, Successor T, Topcor		<u>Tous les produits interdits en PER</u>
méfenpyr diéthyl	herbicide	Husar OD	31.05.2024	<u>Le méfenpyr diéthyl est retiré en tant que substance active</u> , mais reste présent dans plusieurs produits homologués en tant que phytoprotecteur.
clopyralide	herbicide	Lontrel 100	30.11.2024	<u>Produits similaires encore disponibles:</u> Clio 100, Cliophar 100, utilisables en betterave et SPB. Alopex, Clap Forte et Rapper sont des produits plus concentrés utilisables en betterave, colza, prairies-pâturages et SPB.
Coniothyrium minitans	fongicide	Contans WG	30.01.2025	Lalstop Contans WG, vendu par Danstar Ferment AG, est disponible et utilisable en non-recours aux PPh
cyazofamide	fongicide	Ranman	31.05.2024	Plusieurs autres produits dispo avec concentration plus faible: Ranman Top, Slowgirl

Les informations contenues dans ce document reflètent la situation actuelle de l'homologation des produits. À noter que les homologations par analogie n'y sont pas toutes mentionnées ; les importations parallèles sont en principe ignorées. Les nouvelles homologations ou modifications qui surviendraient par la suite seront présentées, le cas échéant, par le bulletin phytosanitaire.

L'index phytosanitaire en ligne constitue la référence en la matière :

<https://www.psm.admin.ch/fr/produkte>

Les délais d'écoulement de stocks et d'utilisation pour produits phytosanitaires avec autorisation terminée ou en suspens ont été adjoints à l'**index phytosanitaire en ligne**.

Les modifications qui ont découlé du réexamen ciblé des produits phytosanitaires peuvent être consultées sur le lien suivant :

<https://www.blv.admin.ch/blv/fr/home/zulassung-pflanzenschutzmittel/zulassung-und-gezielte-ueberpruefung/gezielte-ueberpruefung.html>

Les prix indiqués le sont à titre indicatif et sont ceux publiés par Agroline ou par les autres vendeurs.